

TRÉDUDER.

Une liberté non sans dangers

Habitante de Tréduder, Brigitte Dauphas a adopté le vélo électrique pour la plupart de ses déplacements. Malgré les lacunes d'aménagements : départementale dangereuse, failles du fléchage et du stationnement.

Les petits trajets pour le travail, les courses, les visites amicales, prendre l'air : Brigitte Dauphas fait tout cela à vélo. Rien d'évident a priori car elle habite Tréduder, village perché au-dessus de la baie de Saint-Michel. Auquel on accède qu'au prix de redoutables montées.

Le vélo électrique adopté

« J'habitais avant à Ploumilliau, je prenais mon vélo régulièrement. Mais, ici, avec les côtes, il faut des cuisses et un très bon dérailleur ! »

La solution, c'est le vélo électrique qu'elle a acquis avant l'été. « J'en ai loué un à l'office de tourisme de Plestin pour essayer. Avec le confinement, je l'ai gardé pendant trois mois... » Largement le temps de l'adopter. « C'est extraordinaire ! Je cherchais un moyen au lieu de prendre la voiture. C'est en harmonie avec mon travail », note la professeure de yoga et thérapeute. « Le vélo électrique, c'est tout en même temps : on se déplace, on fait du sport, on se déplace. Et ça amène dans

un autre état d'esprit. Je traverse la nature, je retrouve un temps de liberté. »

La départementale : « Infernal cet été ! »

Un effet grisant tempéré par la question de la sécurité. À force de sillonner les routes, Brigitte Dauphas a bien identifié les points noirs du secteur.

Le plus marquant est la départementale D786 le long de la Lieue de grève. « Quand j'arrive de chez moi, je suis obligée de descendre de vélo pour traverser la route et monter sur le trottoir très haut. »

Sur cette voie limitée à 70 km/h, où passent des milliers de véhicules, le danger est omniprésent. « Cet été, c'était infernal ! J'ai arrêté d'y circuler à vélo pendant trois semaines. Et je ne suis pas la seule... C'est dommage, on a une superbe côte. C'est une voie touristique sans aménagement. » Limiter la vitesse, créer une piste cyclable, sécuriser les accès, la recette n'est pas si compliquée.

Fléchage en berne

L'absence d'aménagement est d'autant plus curieuse que nous sommes sur la Véloroute du littoral, une voie verte très prisée des cyclistes mais dont les panneaux de même couleur font parfois défaut.

« Il n'y a pas de continuité, la voie verte n'est pas bien



Brigitte Dauphas avec son vélo électrique : « J'ai mis un écarteur, cela me sécurise ».

fléchée », déplore la cycliste. De Saint-Michel-en-Grève à Plestin, elle s'interrompt brusquement à hauteur du Grand Rocher. Puis, à Saint-Efflam, l'accès à l'ancienne voie ferrée, à gauche vers le camping, n'est pas indiqué.

Même souci côté Saint-Michel pour aller vers Ploumilliau-Ploulec'h : mal orientés, de

nombreux cyclistes empruntent les fameux virages de la RD786 alors que, juste à côté, une voie verte suit la vallée du Kerdu. « Les virages cumulent tous les désagréments du vélo : c'est dur, c'est dangereux et pas agréable, alors que l'on peut traverser la forêt en toute sécurité. »

Alors, la Trégorroise adapte ses trajets, déniche des parcours alternatifs. « Je connais tous les chemins du coin. »

Dernier point d'achoppement, le stationnement. « Où attacher mon vélo ? À la salle des fêtes de Saint-Michel, il n'y a rien, c'est le cas de beaucoup de lieux publics. Et je ne

parle pas de petits arceaux : il faut une attache sécurisée. »

Au bout du compte, l'amélioration de la vie du cycliste passe souvent par « des petites choses pas compliquées à mettre en place », juge-t-elle. Et par « une solidarité entre vélo et piétons ».

Philippe Gestin

Les 10 commandements du cycliste

Équipement. « Il n'y a pas de mauvais temps, il

lités. Le sens interdit autorisé pour les cyclistes, le feu rouge

phone, ni écouteurs... C'est interdit.

Alcool. L'alcool au guidon, c'est non. Cela peut